Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MANDARINE SHORT DURATION - Part C (ISIN : FR001400CWX1)

Fonds Commun de Placement (FCP) géré par MANDARINE GESTION

Nom de l'initiateur : Mandarine Gestion
Site internet : www.mandarine-gestion.com/france/fr
Devise du produit : EUR
Contact : Appelez le +33 (01) 53 40 20 20 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Mandarine Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Mandarine Gestion est agréée en France sous le n° GP-08000008 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 18/11/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MANDARINE SHORT DURATION (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.
Classification A.M.F : Obligations et autres titres de créances libellés enEuro
Durée : L'OPC a été créé le 25 juin 2012 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.
Objectifs : Il a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'Ester (€STR) capitalisé +8.5 bps, avec un objectif de volatilité inférieure à 1.5% dans le cadre d'un fonctionnement normal des marchés et en mettant en oeuvre une stratégie ISR.
La stratégie d'investissement repose en amont sur la sélection ESG de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class ». La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales. La SGP établit un univers de départ d'environ 1050 émetteurs, correspondant à l'indice ICE BofA Euro Corporate Index (ER00) et l'indice ICE Bank of America Euro Fixed & Floating Rate High Yield Index (HEA0). L'ensemble des valeurs de l'univers défini est analysé au travers des critères extrafinanciers selon des critères définis par l'équipe d'analyse ISR interne : :1/ Exclusion des émetteurs dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) est réalisée dans le tabac, l'alcool, la pornographie, les jeux d'argent, l'armement, les OGM ou les pesticides. Par ailleurs, le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon; 2/ Exclusion des émetteurs présentant des controverses ESG dont la sévérité est évaluée à un niveau 4 ou 5 par Sustainalytics (5 étant le niveau de controverses le plus sévère) ; 3/ Exclusion des émetteurs ayant l'ESG Risk Rating le plus élevé (0 étant la meilleure note) afin de compléter les émetteurs exclus en étape 1/ et 2/ pour parvenir à un taux de sélectivité de 80% maximum sur l'Univers Analysé, en nombre d'émetteurs. 4) Si nécessaire : Abaissement du taux de sélectivité initial de 80% en nombre d'émetteurs pour parvenir à un taux de sélectivité de 80% maximum de l'Univers en poids des émetteurs. Le Taux d'exclusion est strictement supérieur à 20%, à la fois en nombre d'émetteurs et en poids des émetteurs au sein de l'univers. Le fonds sera exposé aux Green bonds, Social Bonds, Sustainable Bonds et Sustainability-Linked Bonds à hauteur de 100% maximum de son actif net et respectant les critères de sélection définis ci-dessus. Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des fonds ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds est supérieure à 90% (hors liquidités détenues à titre accessoire, obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des actifs solidaires). Le processus de gestion financière repose sur une analyse macro–économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêt. Cette approche est complétée par une analyse micro–économique des émetteurs (analyse crédit).La stratégie de gestion est discrétionnaire, les décisions de gestion portent notamment sur : le degré d'exposition au risque de crédit, le degré d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, équilibre taux fixe/taux variable), le positionnement sur la courbe des taux, la sélection des supports d'investissement utilisés.
Le FCP sera investi dans la limite de 110 % de l'actif net en titres de créances de toutes natures libellés en euro, à taux fixe ou variable d'émissions publiques ou privées. La maturité résiduelle de ces titres sera, pour un minimum de 75 % de l'actif, inférieure à 3 ans (notion de 'Short duration'). Les émetteurs seront issus de pays de l'OCDE étant entendu que des interventions sur émetteurs hors OCDE seront possibles à titre accessoire. Dans la limite de 10% de l'actif, le FCP pourra détenir tous types d'obligations indexées, des obligations convertibles et échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative et dont le rendement actuariel sera nettement positif.
Les titres en portefeuille répondront à la catégorie « Investment grade » telle que définie par les principales agences de notation ou une notation jugée équivalente par la société de gestion. Le FCP aura la possibilité de détenir des titres de notation inférieure jusqu'à 20% maximum de son actif. En cas de dégradation de la notation des titres « Investment grade » entrainant un dépassement de ce seuil de 20 %, le FCP cèdera les titres dégradés concernés dans l'intérêt des porteurs. Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes dans la limite de 10 % de l'actif. La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.
Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 10% de l'actif net. Le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés ainsi qu'à des swaps de taux. Le gérant interviendra sur les risques de taux à titre d'exposition, de couverture. Le FCP capitalise ses revenus pour les porteurs.
Indicateur de référence : OISESTR Index + 8,5 bps
Affectation des revenus : capitalisation
Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur à l'execption des US Persons.

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/france/fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 30 avenue Kléber - 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

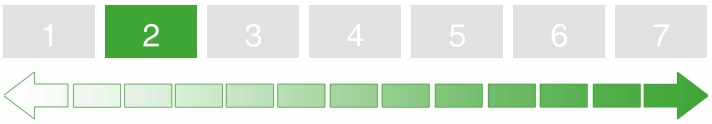

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 1,5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de crédit

Risque de contrepartie

Risque de liquidité

Risque de perte en capital

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 1,5 an
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 1,5 an (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 1,5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 400 €**	**9 470 €**
	Rendement annuel moyen	-6.01%	-3.59%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 480 €**	**9 470 €**
	Rendement annuel moyen	-5.21%	-3.59%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 000 €**	**9 930 €**
	Rendement annuel moyen	0.02%	-0.43%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 440 €**	**10 420 €**
	Rendement annuel moyen	4.35%	2.78%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2021 et septembre 2022, intermédiaire entre avril 2018 et octobre 2019 et favorable entre juin 2022 et décembre 2023.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarine Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 1,5 an (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**77 €**	**114 €**
Incidence des coûts annuels (*)	0.77%	0.76% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.33% avant déduction des coûts et de -0.43% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.65% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65 EUR
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15.00% maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence, même en cas de performance négative. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	10 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 1,5 an.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez Caceis Bank avant pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarine Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarine Gestion : veuillez contacter la société Mandarine Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (à l'attention de la Conformité – Mandarine Gestion – 30 avenue Kléber - 75016 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/documents-reglementaires
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant :

➢ www.mandarine-gestion.com/france/fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Mandarine Gestion et ne soit pas satisfait de la réponse de Mandarine Gestion qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.